

Witry-lès-Reims, le 29/04/2025

L'eau potable, une ressource à protéger !

Parmi les différentes missions qui lui sont attribuées, la Safer participe à la protection de l'environnement, et plus spécifiquement de la ressource en eau potable. C'est dans ce cadre qu'elle est intervenue à la demande de la commune de Beuvezin, en Meurthe-et-Moselle.

Sur son territoire, la commune de Beuvezin exploite deux sources, dites « Les Puits » et « Malinvezey », qui alimentent en eau potable une centaine d'habitants. Ces sources étant exposées aux pollutions dues aux nitrates et aux pesticides principalement liées à l'activité agricole, la collectivité a fait appel à la Safer Grand Est pour l'aider à maîtriser le foncier situé dans les périmètres de protection rapprochés des captages. L'objectif est de préserver la qualité des eaux par le développement de cultures herbagères, plus vertueuses pour l'environnement. « La problématique consistait à procéder à un échange de terres avec les quatre agriculteurs concernés par l'opération, explique Marco Bonetti, chargé de mission Safer Grand Est. Avec le concours de Caroline Maury, animatrice de la Mission Eau du plateau Vicherey-Beuvezin, il a été possible de constituer une maîtrise foncière de 14 ha au profit de la commune. En compensation, des terres mises en réserve, hors des périmètres de protection des captages, ont été attribuées, pour une superficie équivalente, aux quatre exploitants agricoles, dont la participation volontaire et un effort collectif pour protéger l'eau distribuée à la population doit être souligné. »

Cette action s'est inscrite dans le cadre du déploiement d'une stratégie d'action foncière visant à mutualiser les efforts et coordonner les opérations d'amélioration de la qualité de l'eau des six collectivités gestionnaires de l'eau du plateau de Vicherey-Beuvezin, regroupées en une Mission Eau. Aux termes d'une convention, ces collectivités donnent mandat à la Safer pour négocier tout accord de vente ou d'échange en la matière - ce qu'a fait la commune de Beuvezin, en l'occurrence.

La réalisation de cette opération a permis à la commune de Beuvezin de mettre en œuvre un projet d'agroforesterie sur les surfaces maîtrisées, toujours dans l'optique de renforcer le niveau de protection des sources et la qualité de l'eau potable. Le choix d'essences ayant un intérêt en termes de biodiversité, de limitation de l'érosion et de protection de la ressource en eau, confère à ce projet sa plus-value environnementale.

Dans la poursuite de cet objectif, la Safer Grand Est a également réalisé en 2024 un diagnostic foncier autour des zones de captage du plateau de Vicherey-Beuvezin, afin d'identifier des solutions consensuelles permettant d'aller plus loin, avec les propriétaires et les exploitants des terrains concernés. Sur la base de ces travaux, présentés au comité de pilotage de la Mission Eau, une « feuille de route » va être établie pour l'année 2025.

Le coup de cœur du jury !

Cette action de préservation de la qualité des eaux souterraines et de l'eau potable, complétée par un projet d'agroforesterie, a particulièrement retenu l'attention du jury du Centre de ressources Captage (dispositif piloté par l'Office français de la biodiversité), à l'occasion de la deuxième édition du concours national « Préservation des captages d'eau potable ».

La commune de Beuvezin s'est vu décerner le prix « Coup de cœur du jury », le 25 novembre 2024, dans les locaux du ministère de la Transition écologique. « C'est une belle récompense, qui met à l'honneur les élus du territoire, fait connaître leur action et encourage à son déploiement » assure Caroline Maury, animatrice de la Mission Eau du plateau Vicherey-Beuvezin.